

MGR DE GUÉBRIANT DÉMONTRÉ QUE LES BOUCHEVISTES DIRIGENT LE MOUVEMENT NATIONALISTE CHINOIS

Mgr de Guébriant, archevêque de Marcianopolis, a bien voulu nous accorder quelques minutes d'entretien et nous donner quelques explications sur les affaires de Chine.

Mgr de Guébriant a passé la plus grande partie de sa vie en Extrême-Orient. Les hautes fonctions qu'il a occupées dans ces contrées lointaines l'ont mis à même de pouvoir juger les choses et les gens avec un esprit particulièrement averti.

De telle sorte, Mgr de Guébriant a une bonne grande expérience et veut bien répondre aux questions que nous lui posons. Questions d'ordre général, car il ne saurait entrer dans le détail des rivalités qui divisent les principales provinces de l'empire du milieu.

Nous demandons au vénérable prélat : De quelle nature sont les troubles consécutifs à la révolution chinoise ? Troubles sociaux ou nationaux ?

La révolution chinoise est d'essence nationale. Les sentiments nationalistes qui se manifestent de tous côtés ont été, nous le savons, l'occasion de se concrétiser. De nombreux étudiants ont fréquenté nos universités. Ils ont vu la faiblesse de notre Occident armé par une guerre terrible et ils ont pensé que le moment était venu pour eux de secourir le joug des « barbares étrangers ».

Pourtant les puissances occidentales possèdent en Chine des gages considérables et disposent de moyens de contrainte sérieux. Peut-être ces moyens de contrainte étaient-ils effrayés au point de vue européen pouvait jouer — Mais maintenant ?

D'autre part, en Europe, de nombreux états ont marqué leur dédain des traités, et avec une détermination que nous ne pouvons que louer. Les puissances occidentales, pour qu'elles ne soient pas humiliées, ont dû se résoudre à laisser les Chinois agir à leur guise.

Il y a peut-être bien un peu de cela... Mais quel est le rôle du bolchevisme là-dessus ?

Les bolchevistes ont exploité les sentiments nationalistes des Chinois avec le secret d'instinct d'un homme qui sait à leurs fins. Les théories bolchevistes ont été adoptées

par les populations riveraines de l'Océan. Mais les Chinois de l'intérieur les ignorent complètement.

— Existe-t-il en Chine un parti capable de s'opposer à cette poussée bolcheviste-nationaliste ?

— Je ne crois pas... à moins que... — A moins que... — A moins que le parti de l'ordre ne reçoive de l'aide de l'étranger. Et c'est là que le général Tchen-Kien-Ming que je connais personnellement.

Il n'est pas impossible que ce général soit fortement engagé avec une puissance occidentale exaltée de la France qui reste. La position de ses armées sur le théâtre des opérations de guerre me le laisse fortement supposer... pour ne pas dire plus.

Les événements de Chine peuvent-ils avoir de fâcheuses répercussions sur la tranquillité de nos possessions indo-chinoises ?

— Je ne le crois pas... du moins pour le moment.

— Cependant un journal a relaté qu'une agitation inquiétante s'était manifestée récemment dans les milieux ennemis.

— Oui, mais le mouvement n'est que superficiel. La province de Canton est complètement bolcheviste ; celle de Kwang est aussi très touchée par la propagande soviétique. Mais la province de Yu-Wan, immédiatement voisine de nos possessions, est indécise. Donc l'infiltration chinoise est assez lointaine.

D'autres part, les Annamites sont un peuple tranquille. Nous comptons parmi eux plus d'un million de chrétiens qui constituent une force morale considérable.

— Voyez-vous une corrélation entre les événements du Maroc et de Syrie d'une part et ceux de Chine d'autre part ?

— Il n'y a pas d'entente directe entre les rebelles. Il y a entente avec Moscou. Moscou est lié à toute les révoltes. Il déclenche les mouvements révolutionnaires au moment qui lui semble le plus propice.

La vision que Guéproux lui avait du péril jaune, vision qui matérialisa en un tableau célèbre montrant les Chinois déferlant en masse compacte sur les territoires européens, a-t-elle des chances de se réaliser ?

— Je ne crois pas. Les Chinois désirent se débarrasser de nous c'est certain. Mais de là à croire qu'ils ont le désir de conquérir l'Europe il y a un grand pas.

Le ne croit pas que jamais l'Arc de triomphe de la République passera sous les voiles des hordes de Taungsaï et de l'atar déchaînés.

Les paroles de l'éminent prélat ne laissent pas de nous donner quelque espoir. Le péril jaune a sans doute été fort grossi et y souvent sous un angle un peu romanesque. Tel qu'il est, cependant, canalisé par les barbares bolchevistes ennemis de toute civilisation et de tout ce qui est ordre et raison, il ne laisse pas que d'être fort inquiétant.

Nous avons des colonies nombreuses, habitées par des populations qui, maintenant, commencent à tourner les yeux vers l'astre rouge.

Et ces colonies, nous n'avons pas de flotte pour les défendre.

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

MARCO DE MAUBEC.

PARIS-CENTRE Régional Quotidien

Dix-septième année. - N° 6.074 ABONNEMENTS : 1 AN 1800 6 MOIS 1000 3 MOIS 500

Redaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

MERCREDI 14 OCTOBRE 1925

DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES M. Joseph Caillaux déclare que le Trésor est vide... pour payer les pensions

Paris, 13 octobre. — M. Caillaux, ministre des Finances, a été entendu cet après-midi par la commission des finances de la Chambre, réunie sous la présidence de M. Malvy. Le ministre des Finances a d'abord fourni des explications sur la situation financière de la Trésorerie, en indiquant que cette situation était affectée par les faits suivants : 1° Absence de couverture pour certaines dépenses extra-budgétaires, « telles que celles des pensions ».

L'IMBROGLIO DE LOCARNO Le pacte rhénan va-t-il tomber dans le lac Majeur ?

Locarno, 13 octobre. — M. Briand a conféré ce matin avec M. Chamberlain ; M. Skrzynski avec MM. Luther et Stresemann, puis avec M. Chamberlain. M. Berthelot a eu une longue conversation avec M. Van Schubert. Les juristes ont travaillé à la mise au point de la formule qui, dans le pacte rhénan, réservera le droit de révision de la France pour les garanties du traité d'arbitrage à l'est et sur ce point un important rapprochement est en voie de réalisation.

AUX ORDRES DE MOSCOU, ALORS ? C'est un des ingénieurs de l'usine attaquée qu'on envoie au Dépôt pour le meurtre du gréviste

Paris, 13 octobre. — M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire, et de plusieurs inspecteurs, s'est rendu ce matin aux usines de la Société Radio-Électrique, 51, rue Carnot, à Suresnes, pour reconstruire le drame d'hier, au cours duquel le gréviste André Sabatier trouva la mort. Le magistrat a interrogé le directeur de l'usine, le concierge, le comptable et divers témoins. Puis il a saisi cinq revolvers dont un de calibre de 8 m/m, et de nombreuses cartouches. A l'intérieur, deux traces de balles ont été relevées, toutes deux de calibre de 8 m/m. Le docteur Paul, d'autre part, ayant examiné le cadavre de l'ouvrier, a déclaré qu'André Sabatier avait été tué d'une balle de calibre de 8 m/m, qui l'avait atteint à la tête. Poursuivi sous enquête, M. Delalé a fait arrêter cet après-midi, l'ingénieur de l'usine, nommé Léon-François Lafosse, âgé de 39 ans, et demeurant 36, rue des Molineaux, à Suresnes.

L'ÉNIGME DE LA MORT DE M. SUET Des malfaiteurs mystérieux s'introduisent dans la chambre qu'avait habitée le défunt

Versailles, 13 octobre. — La police enquête au sujet d'un mystérieux cambriolage commis la nuit dernière dans la villa des époux Suet, 6, rue des Ecoles, à Chaville. C'est dans cette villa que M. Suet, peintre, fut trouvé mort la semaine dernière dans des circonstances qui restent encore mystérieuses. Des personnages inconnus ont pénétré dans la chambre du défunt. On croit qu'il s'agit d'un simulateur de cambriolage et que les auteurs n'avaient d'autre but que de rechercher un objet ou un papier compromettant.

ON WEST JAMAIS MIEUX LOUÉ QUE PAR SOI-MÊME AU CONSEIL DE CABINET M. SCHRAMMECK A FAIT HIER SON PROPRE ÉLOGE

Le Congrès radical attire deux de nos ministres Paris, 13 octobre. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au ministère de la Guerre, sous la présidence de M. Painlevé. M. Schrameck, ministre de l'Intérieur, a fait connaître au conseil, les conditions dans lesquelles se sont déroulées les tentatives de grève générale. La situation a été faite de toutes parts, qu'il n'est pas produit de défections dans les services publics. M. Schrameck a communiqué ensuite les renseignements recueillis sur les incidents qui se sont produits dans la banlieue parisienne.

M. Caillaux, ministre des finances a fait connaître à ses collègues l'exposé des communications qu'il fera cet après-midi à la commission des finances de la Chambre. M. Chaumet, ministre du Commerce et des P. T. T., a fait savoir qu'il mettrait fin à l'effet des sanctions prises récemment à la suite de la grève de deux heures dans les P. T. T.

M. Georges Bonnet, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a exposé les différentes questions relatives à l'organisation du nouveau régime d'Alsace-Lorraine. M. Jammy Schmidt, sous-secrétaire d'Etat aux régions libérées, a fait connaître à ses collègues le sens des déclarations qu'il compte faire demain à la commission des régions libérées de la Chambre.

Caillaux et Schrameck vont à Nice A l'issue de la séance du Conseil de cabinet, qui s'est terminée à midi 45, M. Joseph Caillaux, ministre des Finances a déclaré aux membres de la presse que les délibérations gouvernementales n'avaient pas porté ce matin sur les accords de Washington. En ce qui le concerne il a fait part aux membres du gouvernement des déclarations qu'il fera cet après-midi devant la commission des Finances de la Chambre, au sujet de l'équilibre du budget.

La coopération navale Toulon, 13 octobre. — Le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée a reçu confirmation de la réussite par les torpilleurs « Annamite » et « Barnabara », récemment partis de Toulon, à la disposition du contre-amiral Hallier, du bombardement des forts se trouvant à l'embouchure de l'oued Alos. Les ouvrages ennemis ont été complètement anéantis.

A l'ordre de l'armée Fez, 13 octobre. — Le général Naulin a cité à l'ordre de l'armée : Le chef de bataillon Amaric, commandant le 2^e bataillon de 13^e tirailleurs coloniaux, pour sa brillante défense à Ain-Aïcha en juillet dernier, et sa participation aux opérations de Fez El Bali, le 5 août, en entraînant son bataillon qui s'empara de tous les objectifs.

Abd El Krim a perdu presque tout son prestige Aussi ses partisans "renrent-ils de dissidence"

Paris, 13 octobre. — Le calme continue de régner dans l'ensemble des groupements du Centre. — Le ravitaillement de Bob Oueder et de Moulay Ain Djennane, s'opère sans difficultés. Le mouvement de soumission des tribus dissidentes continue.

On a enregistré hier la rentrée parmi nous de 24 familles Ouled Belchilla qui ont versé onze fusils et de 46 familles Hayana. Un Rakkas a été envoyé dans la montagne afin d'essayer de faire rentrer dans nos lignes un fort groupement des Ouled Bouchara, fraction des Hayana qui hésitent encore à passer les lignes rifaines. Les pourparlers de soumission engagés avec le Senadja de Moshach, se poursuivent activement. Bien que les Rifains usent de tous les moyens pour entraver la défection des tribus qui leur ont été jusqu'ici fidèles.

C'est ainsi que chez les Fenassa et les Ouled Bou Hassam ils ont occupé plusieurs villages et emmené des otages. Groupement du 19^e corps. — On ne signale aucune action militaire dans la région du Haut-Mzoun. Les troupes travaillent à l'installation des positions et à l'aménagement des pistes.

Voici les superprojets Voici quelques précisions sur les questions qui ont été posées cet après-midi au ministre des Finances, par les membres de la commission des Finances de la Chambre. M. Joseph Caillaux a été amené à déclarer, en ce qui concerne la Trésorerie, que son échéance de fin septembre pour le remboursement des bons de la Défense Nationale, était assurée et qu'il n'avait de ce côté aucune inquiétude.

Les habitants de Panama se révoltent contre les Américains Bilbao, 13 octobre. — On donne les détails suivants sur des désordres qui se sont produits hier à Panama. Les soldats américains ayant ordonné aux manifestants de se disperser, et ceux-ci ayant refusé d'obtempérer à cet ordre, les soldats les chargèrent à la baïonnette. Deux habitants de Panama furent tués et plusieurs autres grièvement blessés.

MESDAMES... VOICI LES MODES NOUVELLES

Le crédit de l'Etat

Il a ajouté que le montant de la circulation de bons n'avait subi aucun fléchissement au cours de ces derniers mois et qu'il voyait là un symptôme très rassurant indiquant que la confiance publique dans le crédit de l'Etat était intacte.

M. Caillaux a indiqué ensuite le plan général qu'il a dressé et déjà dans l'esprit pour achever la liquidation des indemnités dues aux sinistrés des régions libérées. Des projets de loi utiles et définitifs envisageant toutes ces questions, comportant notamment l'organisation de l'amortissement seront présentés à l'ouverture de la session, après, bien entendu qu'ils auront été arrêtés par le ministre des Finances et que le gouvernement en aura délibéré.

Après avoir répondu à diverses questions qui lui ont été posées, M. Caillaux a annoncé qu'il comptait déposer dès la rentrée un projet de réforme de la taxe sur le chiffre d'affaires, dont le caractère principal serait de libérer le petit commerçant des investigations du fisc. Des mesures parallèles concernant le régime des bénéfices commerciaux et industriels allégeront les charges fiscales des petits commerçants. Une réforme de la taxe de luxe est également en préparation.

Les habitants de Panama se révoltent contre les Américains Bilbao, 13 octobre. — On donne les détails suivants sur des désordres qui se sont produits hier à Panama. Les soldats américains ayant ordonné aux manifestants de se disperser, et ceux-ci ayant refusé d'obtempérer à cet ordre, les soldats les chargèrent à la baïonnette. Deux habitants de Panama furent tués et plusieurs autres grièvement blessés.

On dine beaucoup à-bas

M. Bénès a invité aujourd'hui à sa table, le secrétaire d'Etat allemand Von Schubert, le ministre de Tchéco-Slovaquie et Berne et l'expert juriste tchéco-slovaque. Dans les milieux allemands de presse, on parle beaucoup d'un général d'agrément par lequel les ministres alliés auraient promis à la délégation allemande que les représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de la Belgique et de l'Italie, au conseil de la Société des Nations, prendraient en considération au cas d'une éventuelle application de l'article 16 du pacte de la Société, la situation présente du Reich au point de vue du désarmement.

On a été mal impressionné dans beaucoup de milieux par l'écrit de la cérémonie militaire de dimanche et présidée à Berlin par le maréchal Hindenburg et dans laquelle une manifestation monarchiste avait précédé l'arrivée du président de la République.

La séance plénière

Une séance plénière a eu lieu cet après-midi, à 17 heures 25, consacrée principalement à l'avant-dernière lecture du texte du pacte rhénan. On s'est également occupé du texte des traités d'arbitrage franco-allemand et belgo-allemand. Dans la séance plénière de demain, on procédera à la dernière lecture du pacte rhénan et l'on examinera le texte des traités d'arbitrage germano-polonois et germano-tchéquo. Dans les milieux français on persiste malgré toute évidence à se montrer très optimiste.

86 manifestants ont été maintenus en état d'arrestation

Paris, 13 octobre. — 86 manifestants au total, ont été conduits hier et aujourd'hui au petit Parquet, et maintenus en état d'arrestation pour entrave à la liberté du travail, outrages ou violences aux agents, rébellion, etc.

Doriot n'est pas couvert par l'immunité parlementaire

Paris, 13 octobre. — Au parquet du procureur de la République, une importante conférence a réuni ce matin autour de M. Proudhon, MM. Delalé et Villette, juges d'instruction et M. Reynaud, premier substitut. Les renseignements que nous avons pu recueillir sur les différentes instructions en cours, le résultat l'indication très nette que les choses ne traînent pas en longueur. Les magistrats ont fait preuve d'une activité tout à fait remarquable. A Saint-Denis, notamment, l'affaire de l'arrestation manquée, a été réduite à ses justes proportions. Par l'information de M. Villette, le maire, M. Leporte, — cela est établi formellement, — a simplement demandé à l'agent de relâcher son prisonnier. Ce dernier, réfléchissant d'un moment d'inattention de son gardien, se désagréa et put s'enfuir. Cependant, le ministre de l'Intérieur a ordonné l'ouverture d'une enquête administrative sur les faits qui se sont produits hier à Saint-Denis et auxquels est mêlé le maire.

L'enquête, nous dit-on, sera menée très vivement. Il est vraisemblable que des sanctions seront prises, s'il y a lieu dans les vingt-cinq heures. Par contre, la situation de Doriot est plus grave. M. Barnaud, juge d'instruction, qui s'occupe de cette affaire, ne l'a pas remis en liberté. Le camarade Doriot n'est pas en effet couvert par l'immunité parlementaire et rien ne s'oppose à ce que l'instruction suivie son cours normal puisque les faits qui l'ont provoquée se sont produits en inter-session parlementaire. Tout dépend d'ailleurs de la gravité des blessures reçues par le brigadier Maillard, du 3^e arrondissement. La peine, en effet, peut aller de la mois de prison (art. 330 du Code pénal), à la réclusion et même aux travaux forcés, si la victime mourait sur les 40 jours.

On condamne un soldat boche

Amiens, 13 octobre. — Le capitaine de cuirassiers allemands, Baumeister, résidant au château de Lobwitz, près de Bitterfeld, en Saxe, qui commandait durant la guerre à La Fère et mit au pillage pour son propre compte les habitations de deux officiers français, le général de Guilat et le colonel Aubrot, a été jugé aujourd'hui par contumace par le conseil de guerre d'Amiens. Le soldat allemand a été condamné à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour.

Le sacristie tentait les bandits

Metz, 13 octobre. — Depuis quinze jours, des malfaiteurs cambriolent les troncades dans de nombreuses églises de la Moselle. On releva leur passage dans les localités de Rozerieulles, Woippy, Knutange, Aumetz, Rodange, Terville, A. Rodange, en particulier, ils tentèrent de défoncer dans la sacristie le coffre-fort qui renfermait les objets d'or et d'argent consacrés au culte. Les habitants de Grunes viennent de surprendre un individu qui défonçait les troncades dans leur église. C'est un Italien nommé Bandini, qui a été remis entre les mains du paquet de Metz. On recherche les complices des nombreux vols commis.

LE REGIME DE L'ALCOOL

Narbonne, 13 octobre. — La confédération générale des vigneron, de l'union sous la présidence du colonel Mirepoix, a voté un ordre du jour déclarant que si à la rentrée du Parlement, le gouvernement ne fait pas aboutir les revendications des vignerons, notamment la proposition de loi sur la révision douanière et le régime définitif de l'alcool, elle prendra toutes les dispositions nécessaires pour obtenir satisfaction par tous les moyens en son pouvoir.



La ligne s'est sensiblement modifiée, ainsi qu'il est possible de s'en rendre compte d'après les photographies que nous publions ici. Le robe à godets semble à être impopulaire, et même, ainsi que le mouvement en avait du bas de la jupe. La taille, légèrement remontée, tend un peu plus vers la place que lui assigne la nature. Les cols montants ne sont plus l'exception, et les manchettes sont longues et ceinturées. Beaucoup, à partir de la moitié de l'avant-bras, se terminent par un bouillon qui s'aventure, à la romaine, jusque sur la main qu'elles cachent en partie.

DERNIERE HEURE

LE GOUVERNEMENT CELEBRE
M. Chaumet rapporte les sanctions qu'il avait prises contre les P. T. T. turbulents

Paris, 13 octobre. — M. Chaumet, ministre de Commerce et des P. T. T., a fait ce soir les déclarations suivantes au sujet des mesures de clémence prises à l'égard des agents des P. T. T. ayant été frappés de sanctions.

Après la grève de deux heures, a dit le ministre, je n'ai pas hésité à prendre, d'ailleurs en plein accord avec l'unanimité de mes collègues, des sanctions sévères contre des agents dont on avait pu établir la culpabilité personnelle et professionnelle.

Tout le monde était à son poste et a travaillé avec zèle. Le ministre de l'intérieur a constaté ce matin, au conseil de cabinet.

C'est dans ces conditions que j'ai proposé au Conseil de mettre fin aux sanctions que j'avais prises. Je l'ai fait avec la conscience de mes responsabilités de chef de l'administration. Je suis persuadé que le personnel justifiera pleinement la confiance que je mets en lui.

L'affaire de la B. I. C. rebondit

Paris, 13 octobre. — Devant la 9e chambre de la Cour présidée par M. Le Poittevin, ont commencé aujourd'hui les débats sur l'appel du jugement de la 11e chambre correctionnelle qui a condamné les directeurs et les membres du conseil d'administration de la B. I. C. pour infraction à la loi sur les sociétés.

Les débats occuperont plusieurs audiences.

La grève de la S. T. C. R. P. n'est pas terminée

Paris, 13 octobre. — La grève de la S. T. C. R. P. qui a commencé le 10 octobre, n'est pas terminée. Les ouvriers n'ont pas encore repris le travail.

Ce matin, malgré les déclarations que nous avons mentionnées, le trafic des autobus et des tramways est à peu près normal.

Le bureau-terminus des autobus est saccagé

Paris, 13 octobre. — Le bureau terminus des autobus situé place Saint-Pierre, a été saccagé cette nuit. Les portes et toutes les vitres ont été brisées.

Deux antipatriotes passent en correctionnelle

Paris, 13 octobre. — M. Louis Renault, conseiller municipal communiste du quartier de la République, gérant du journal La Caserne et M. Voltaire Radt, gérant de l'Avant-Garde, ont comparu aujourd'hui devant la 11e chambre correctionnelle sous l'inculpation de provocation de militaires à la désobéissance dans un but de propagande anarchiste.

Le tribunal ayant joint l'incident au fond, MM. Renault et Radt ayant déclaré faire défaut, le tribunal les a condamnés par défaut à huit mois de prison et 2.000 francs d'amende.

A L'AUDIENCE DES FLAGRANTS DELITS

Paris, 13 octobre. — Sept prévenus arrêtés hier pour entrave à la liberté du travail, ont comparu aujourd'hui à l'audience des flagrants délits de la 11e chambre correctionnelle.

EN LIBERTÉ PROVISOIRE

Perpignan, 13 octobre. — Le tribunal correctionnel tenant une audience exceptionnelle a jugé quatre communistes, les seuls qui aient été maintenus sur les nombreux arrêtés hier.

IL A GAGNE LE MILLION

Perpignan, 13 octobre. — Jacques Bailo, ouvrier bouclonnier, demeurant à Laure, petit village près de Perpignan, récemment établi patron, a gagné un lot d'un million au dernier tirage du Crédit National.

REVUE DE LA PRESSE

MORT D'UN FRANÇAIS
L'Action Française (Ch. Maurras) :

M. Schrammek a refusé de désarmer les communistes. Résultat : un commissaire de police, M. Cauquelin, blessé, les brigadiers Dufour et Maillard, les agents Henri Lavigne, Peugeot, Gamaeu, une cinquantaine d'autres, blessés également, plusieurs d'entre eux par des balles de revolver.

LA DISGRACE DU VAINQUEUR
Le maréchal Lyautey est arrivé hier à Marseille

Marseille, 13 octobre. — Le paquebot Anfa, de la Compagnie Paquet, est arrivé au début de l'après-midi. Le courrier du Maroc ramène en France le maréchal Lyautey. Plusieurs personnalités et autorités locales ont salué le maréchal au moment du débarquement sur le quai du Molo.

Une délégation des Anciens Marocains et des membres du Foyer colonial, assistants à la réception à l'issue de laquelle le maréchal Lyautey s'est rendu au siège de cette dernière institution pour y remettre la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur au commandant Gialatte, chef de bataillon d'intanterie coloniale, grand mutilé de guerre.

LES OPERATIONS CONTRE ABD EL KRIM SONT TERMINEES

Fez, 13 octobre. — On considère dans les milieux militaires les opérations contre Abd-el-Krim comme terminées. La préoccupation des états-majors français et espagnols est de partager le Rif en compartiments d'étapes, de manière à isoler les tribus dissidentes les unes des autres et finalement, isoler Abd-el-Krim.

CE QU'ON DIT A LOCARNO

Locarno, 13 octobre. — On donne les détails suivants sur la séance qui a eu lieu cet après-midi.

On a examiné et adopté un texte rédigé par les juristes, des articles du pacte, sur lesquels il n'y a pas eu de discussion au fond.

Le grand soir... UNE PETITE OESTRE

Le Journal (Clément Vautel) : Toute comme il y a des gens qui se disent Espagnols et qui ne sont pas du tout Espagnols, il y a des gens qui se disent généraux et qui ne sont pas du tout généraux.

LE PRINCE ROYAL DE SUEDE CHEZ M. DOUMERGUE

Paris, 13 octobre. — M. Doumergue, président de la République, a reçu aujourd'hui à 15 heures, la visite du prince royal de Suède, à qui les honneurs militaires d'usage ont été rendus.

LE 10e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE MISS CAVELL

Bruxelles, 13 octobre. — Le 10e anniversaire de la mort de Miss Cavell, a été célébré solennellement à la prison de Saint-Gilles. Dans l'assistance, on remarquait les délégués des ambassadeurs d'Angleterre et d'Espagne, le ministre d'Irlande, de nombreux fonctionnaires, ainsi que des collaborateurs de l'Écho.

SEPT MARINS DETENUS TENTENT DE S'ENFUIR D'UNE PRISON MAIS SONT REPRES

Cherbourg, 13 octobre. — Sept marins en prévention de conseil de guerre, qui étaient à la prison maritime, ont tenté aujourd'hui de s'évader. Ils réussirent en faisant la courte-échelle à défoncer le plafond du local disciplinaire où ils étaient enfermés.

VOILA COMME ON REPEUPLE

Le Mans, 13 octobre. — Mme Barbe, née Boulay, 26 ans, déjà mère de deux enfants, a mis au monde aujourd'hui trois garçons vivants, bien constitués. L'état de la mère est aussi satisfaisant que possible.

POUR PROVOCATION ANTIFRANCAISE

Annecy, 13 octobre. — La police a arrêté M. Guilbert, gérant du journal communiste « Le Travailleur de la Savoie et de l'Isère », inculpé de provocations de militaires à la désobéissance dans un but de propagande anarchiste, à la suite d'articles parus dans ce journal. M. Guilbert fut condamné par défaut par le tribunal correctionnel à 3 mois de prison et 1.500 francs d'amende.

LA TRISTE FIN D'UN ALIENE

Provins, 13 octobre. — Un cultivateur du village d'Everly, dans le canton de Bray-sur-Seine, Honoré Werlyer, 44 ans, sujet belge, atteint d'alléation mentale, emmené à l'hôpital, y fut enfermé dans le couloir. Quelques instants après, les infirmiers aperçurent le malade s'échappant du local et l'on constata que le feu dévorait la paille le garnissant. Des secours furent aussitôt organisés et le commencement d'incendie put être rapidement maîtrisé.

LES QUOI SONT LES DESSOUS DE CETTE GREVE

Le Figaro : Tout est vraiment particulier dans cette grève générale où les étrangers sont en nombre, où les fanatiques sont, pour la plupart, des gamins de dix-huit ans.

LE VICTOIRE (G. Hervé)

Nous laisserons à d'autres le soin de chanter victorieusement nos patriotes qui ont de s'endormir dans une trompeuse sécurité !

LE RESPONSABLE

L'homme responsable des bagarres de Saint-Denis, c'est le maître communiste de la ville. Il a mené l'émeute, ceint de son écharpe rouge, arrachant les manifestants aux mains des gardemans.

LE GRAND SOIR... UNE PETITE OESTRE

Le Journal (Clément Vautel) : Toute comme il y a des gens qui se disent Espagnols et qui ne sont pas du tout Espagnols, il y a des gens qui se disent généraux et qui ne sont pas du tout généraux.

LA MANGUEUR VIENT DE DEHOR

L'Echo de Paris (Junius) : La vérité, c'est que, dans ce qu'on appelle le communisme, on ne distingue pas assez des éléments très divers artificiellement bloqués par l'unité d'un mot.

LE CONGRES DES MAIRES DE FRANCE

Paris, 13 octobre. — L'association des maires de France tiendra son 10e congrès à Paris, dans les salons de l'Hôtel de Ville, du mardi 27 au jeudi 29 octobre prochain.

DES EDILES ALLAIENT FORT

Paris, 13 octobre. — A la suite des incidents survenus hier à Saint-Denis, M. Imbert, inspecteur général des services administratifs a été chargé de faire une enquête sur les faits reprochés au maire de Saint-Denis, et d'en rendre compte au ministre de l'Intérieur. D'autre part, une information judiciaire a été ouverte contre le maire et le premier adjoint d'Halluin (Nord).

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 13 octobre. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 14 octobre : Région Parisienne. — Temps modéré.

MARCHE DE LYON-VAISE

Lyon, 13 octobre. — Bœufs amenés 1512, renvoi 200. 1e qualité, 9.20 ; 2e 8.40 ; 3e 7.70. Prix extrêmes, de 3.60 à 9.20. Vente mauvaise.

LA TRISTE FIN D'UN ALIENE

Provins, 13 octobre. — Un cultivateur du village d'Everly, dans le canton de Bray-sur-Seine, Honoré Werlyer, 44 ans, sujet belge, atteint d'alléation mentale, emmené à l'hôpital, y fut enfermé dans le couloir.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Paris, 13 octobre. — Hier soir, rue de Paris, à Bobigny, une torpédo conduite par M. Leur, condonnier, 32, rue de Turbigo, est venue se jeter sur un camion qui stationnait.

La Vie Sportive

ASSOCIATION
U. S. DECIZE MIXITE
BAT A. S. FOURCHAMBAULT
PAR 3 A 0

Pour la première fois depuis sa formation, l'équipe deuxième de l'A. S. F. enregistre une défaite sur son propre terrain. Jusqu'à ce jour ses buts étaient restés inviolés.

U. S. BOURBONNAISE (1)
BAT A. S. LOUZEYCOISE (1)
PAR 4 BUTS A 3

Très belle partie, jouée par un temps superbe, devant un public nombreux, sur le terrain des « Alouettes » à Bourbon-Lancy.

A. S. BOURBONNAISE (2)
BAT U. S. LOUZEYCOISE (2)
PAR 5 BUTS A 3

Beaucoup de monde au stade de Montmarin. Les équipes se présentent avec discipline.

S. G. VICHYSOIS BAT AMICALE VARENNES
PAR 4 BUTS A 3

Le Sporting-Club Vichyssois a battu dimanche l'Amical de Varennes par 4 buts à 3.

LE S. S. A. C. CONTRE L'U. S. L'APALISOISE

Sur le terrain de la Varenne nos jeunes locaux remportèrent l'équipe de L'Apalisoise. Nos « soccers » firent un brillant début devant une assistance très nombreuse.

LUZY BAT BOURBON 4 A 3

Le temps magnifique avait attiré dimanche un nombreux public sur le terrain des Alouettes.

BOULES
CONCOURS REGIONAL DE L'AMICALE BOULE DE VICHY

La lutte fut ardente dans les dernières parties et le concours se termina fort tard.

TIR
CONCOURS DE TIR DE VICHY

Voici le classement : 1. Charpin, Cusset, 12-12 ; 2. Chambrier, Cusset, 12-9 ; 3. Edelin, Vichy, 9-9 ; 4. Jourlin, Cusset, 9-9.

COURSES A ENGHEN

Paris, 13 octobre. — Prix du Buguey. — 1. Hélaire, à M. Dumaine ; 2. Mlle Nana, à M. Beaurain ; 3. Bastos, à M. Bourcier.

LES COURSES

Paris, 13 octobre. — Prix du Buguey. — 1. Hélaire, à M. Dumaine ; 2. Mlle Nana, à M. Beaurain ; 3. Bastos, à M. Bourcier.

LES COURSES

Paris, 13 octobre. — Prix du Buguey. — 1. Hélaire, à M. Dumaine ; 2. Mlle Nana, à M. Beaurain ; 3. Bastos, à M. Bourcier.

LES COURSES

Paris, 13 octobre. — Prix du Buguey. — 1. Hélaire, à M. Dumaine ; 2. Mlle Nana, à M. Beaurain ; 3. Bastos, à M. Bourcier.

LES COURSES

Paris, 13 octobre. — Prix du Buguey. — 1. Hélaire, à M. Dumaine ; 2. Mlle Nana, à M. Beaurain ; 3. Bastos, à M. Bourcier.

CHER

M. le marquis de Chaumont-Quiry vient de mourir

Brutalement, le mort vient de trépasser un des hommes les plus en vue non seulement du département, mais de la région.

Il s'installa ensuite au château de Mauvranche, près de Moulins-sur-Yèvre, qu'il fit restaurer et où, quelques années plus tard, il eut la douleur de perdre sa femme, née de Bonnault de Villemeade.

D'une activité débordante, le marquis de Chaumont-Quiry s'intéressait à toutes les initiatives et particulièrement aux Arts, aux œuvres religieuses et patriotiques, en même temps que sa charité inépuisable semait le bien autour de lui.

Royaliste militant et convaincu, il réservait son activité politique à la cause du retour à la royauté. Il y mit tant d'ardeur que Mgr. le duc d'Orléans le désigna comme délégué régional pour le Centre.

Il tint ainsi pendant dix-huit mois les tranchées, où il était adoré de ses hommes. Il prit part notamment aux durs combats de la Bassée, de Notre-Dame de Lorette, et de Vertun.

Après la guerre, il reporta tout son dévouement aux œuvres religieuses, patriotiques et sociales au même temps qu'un ciseleur d'artiste taillait dans la pierre, le souvenir de la Victoire, qui domine le champ de repos de nos soldats au cimetière Saint-Lazare à Bourges.

Les sociétés se disputaient l'honneur de sa présidence. Il était déjà président de plus de trente sociétés : le Souvenir Français, la Société de l'École Professionnelle de la Salle, la Société économique du Berry, le groupement des Officiers de Réserve, le groupe du Cher de l'U. N. C., pour n'en citer que quelques-unes.

Mgr Izart, connaissant la loyauté de M. le marquis de Chaumont-Quiry, et assuré qu'il mettrait à la cause catholique un esprit désintéressé, une âme convaincue, un cœur ardent, passa outre et lui fit une délégation d'accepter cette charge nouvelle.

Trop catholique et trop discipliné pour se recuser, M. de Chaumont-Quiry s'inclina et déjà il se donnait tout entier à ses nouvelles fonctions quand ses forces le trahirent. Espérant prolonger sa vie, les médecins lui enjoignirent, sous peine de mort, de résilier toutes ses fonctions.

Mais jusqu'à la mort et contre elle-même, il luttait et c'est debout, soutenu par son entourage, qu'il fut frappé par elle, estimant qu'un Chaumont-Quiry ne peut mourir de debout, face à la mort.

La lutte et c'est debout, soutenu par son entourage, qu'il fut frappé par elle, estimant qu'un Chaumont-Quiry ne peut mourir de debout, face à la mort.

Il fut ainsi pendant dix-huit mois les tranchées, où il était adoré de ses hommes. Il prit part notamment aux durs combats de la Bassée, de Notre-Dame de Lorette, et de Vertun.

Après la guerre, il reporta tout son dévouement aux œuvres religieuses, patriotiques et sociales au même temps qu'un ciseleur d'artiste taillait dans la pierre, le souvenir de la Victoire, qui domine le champ de repos de nos soldats au cimetière Saint-Lazare à Bourges.

Les sociétés se disputaient l'honneur de sa présidence. Il était déjà président de plus de trente sociétés : le Souvenir Français, la Société de l'École Professionnelle de la Salle, la Société économique du Berry, le groupement des Officiers de Réserve, le groupe du Cher de l'U. N. C., pour n'en citer que quelques-unes.

Mgr Izart, connaissant la loyauté de M. le marquis de Chaumont-Quiry, et assuré qu'il mettrait à la cause catholique un esprit désintéressé, une âme convaincue, un cœur ardent, passa outre et lui fit une délégation d'accepter cette charge nouvelle.

Trop catholique et trop discipliné pour se recuser, M. de Chaumont-Quiry s'inclina et déjà il se donnait tout entier à ses nouvelles fonctions quand ses forces le trahirent. Espérant prolonger sa vie, les médecins lui enjoignirent, sous peine de mort, de résilier toutes ses fonctions.

Mais jusqu'à la mort et contre elle-même, il luttait et c'est debout, soutenu par son entourage, qu'il fut frappé par elle, estimant qu'un Chaumont-Quiry ne peut mourir de debout, face à la mort.

La lutte et c'est debout, soutenu par son entourage, qu'il fut frappé par elle, estimant qu'un Chaumont-Quiry ne peut mourir de debout, face à la mort.

Il fut ainsi pendant dix-huit mois les tranchées, où il était adoré de ses hommes. Il prit part notamment aux durs combats de la Bassée, de Notre-Dame de Lorette, et de Vertun.

Après la guerre, il reporta tout son dévouement aux œuvres religieuses, patriotiques et sociales au même temps qu'un ciseleur d'artiste taillait dans la pierre, le souvenir de la Victoire, qui domine le champ de repos de nos soldats au cimetière Saint-Lazare à Bourges.

Les sociétés se disputaient l'honneur de sa présidence. Il était déjà président de plus de trente sociétés : le Souvenir Français, la Société de l'École Professionnelle de la Salle, la Société économique du Berry, le groupement des Officiers de Réserve, le groupe du Cher de l'U. N. C., pour n'en citer que quelques-unes.

Mgr Izart, connaissant la loyauté de M. le marquis de Chaumont-Quiry, et assuré qu'il mettrait à la cause catholique un esprit désintéressé, une âme convaincue, un cœur ardent, passa outre et lui fit une délégation d'accepter cette charge nouvelle.

Trop catholique et trop discipliné pour se recuser, M. de Chaumont-Quiry s'inclina et déjà il se donnait tout entier à ses nouvelles fonctions quand ses forces le trahirent. Espérant prolonger sa vie, les médecins lui enjoignirent, sous peine de mort, de résilier toutes ses fonctions.

CHER

M. le marquis de Chaumont-Quiry vient de mourir

Brutalement, le mort vient de trépasser un des hommes les plus en vue non seulement du département, mais de la région.

Il s'installa ensuite au château de Mauvranche, près de Moulins-sur-Yèvre, qu'il fit restaurer et où, quelques années plus tard, il eut la douleur de perdre sa femme, née de Bonnault de Villemeade.

D'une activité débordante, le marquis de Chaumont-Quiry s'intéressait à toutes les initiatives et particulièrement aux Arts, aux œuvres religieuses et patriotiques, en même temps que sa charité inépuisable semait le bien autour de lui.

Royaliste militant et convaincu, il réservait son activité politique à la cause du retour à la royauté. Il y mit tant d'ardeur que Mgr. le duc d'Orléans le désigna comme délégué régional pour le Centre.

Il tint ainsi pendant dix-huit mois les tranchées, où il était adoré de ses hommes. Il prit part notamment aux durs combats de la Bassée, de Notre-Dame de Lorette, et de Vertun.

Après la guerre, il reporta tout son dévouement aux œuvres religieuses, patriotiques et sociales au même temps qu'un ciseleur d'artiste taillait dans la pierre, le souvenir de la Victoire, qui domine le champ de repos de nos soldats au cimetière Saint-Lazare à Bourges.

Les sociétés se disputaient l'honneur de sa présidence. Il était déjà président de plus de trente sociétés : le Souvenir Français, la Société de l'École Professionnelle de la Salle, la Société économique du Berry, le groupement des Officiers de Réserve, le groupe du Cher de l'U. N. C., pour n'en citer que quelques-unes.

Mgr Izart, connaissant la loyauté de M. le marquis de Chaumont-Quiry, et assuré qu'il mettrait à la cause catholique un esprit désintéressé, une âme convaincue, un cœur ardent, passa outre et lui fit une délégation d'accepter cette charge nouvelle.

Trop catholique et trop discipliné pour se recuser, M. de Chaumont-Quiry s'inclina et déjà il se donnait tout entier à ses nouvelles fonctions quand ses forces le trahirent. Espérant prolonger sa vie, les médecins lui enjoignirent, sous peine de mort, de résilier toutes ses fonctions.

Mais jusqu'à la mort et contre elle-même, il luttait et c'est debout, soutenu par son entourage, qu'il fut frappé par elle, estimant qu'un Chaumont-Quiry ne peut mourir de debout, face à la mort.

La lutte et c'est debout, soutenu par son entourage, qu'il fut frappé par elle, estimant qu'un Chaumont-Quiry ne peut mourir de debout, face à la mort.

Il fut ainsi pendant dix-huit mois les tranchées, où il était adoré de ses hommes. Il prit part notamment aux durs combats de la Bassée, de Notre-Dame de Lorette, et de Vertun.

Après la guerre, il reporta tout son dévouement aux œuvres religieuses, patriotiques et sociales au même temps qu'un ciseleur d'artiste taillait dans la pierre, le souvenir de la Victoire, qui domine le champ de repos de nos soldats au cimetière Saint-Lazare à Bourges.

Les sociétés se disputaient l'honneur de sa présidence. Il était déjà président de plus de trente sociétés : le Souvenir Français, la Société de l'École Professionnelle de la Salle, la Société économique du Berry, le groupement des Officiers de Réserve, le groupe du Cher de l'U. N. C., pour n'en citer que quelques-unes.

Mgr Izart, connaissant la loyauté de M. le marquis de Chaumont-Quiry, et assuré qu'il mettrait à la cause catholique un esprit désintéressé, une âme convaincue, un cœur ardent, passa outre et lui fit une délégation d'accepter cette charge nouvelle.

Trop catholique et trop discipliné pour se recuser, M. de Chaumont-Quiry s'inclina et déjà il se donnait tout entier à ses nouvelles fonctions quand ses forces le trahirent. Espérant prolonger sa vie, les médecins lui enjoignirent, sous peine de mort, de résilier toutes ses fonctions.

Mais jusqu'à la mort et contre elle-même, il luttait et c'est debout, soutenu par son entourage, qu'il fut frappé par elle, estimant qu'un Chaumont-Quiry ne peut mourir de debout, face à la mort.

La lutte et c'est debout, soutenu par son entourage, qu'il fut frappé par elle, estimant qu'un Chaumont-Quiry ne peut mourir de debout, face à la mort.

Il fut ainsi pendant dix-huit mois les tranchées, où il était adoré de ses hommes. Il prit part notamment aux durs combats de la Bassée, de Notre-Dame de Lorette, et de Vertun.

Après la guerre, il reporta tout son dévouement aux œuvres religieuses, patriotiques et sociales au même temps qu'un ciseleur d'artiste taillait dans la pierre, le souvenir de la Victoire, qui domine le champ de repos de nos soldats au cimetière Saint-Lazare à Bourges.

Les sociétés se disputaient l'honneur de sa présidence. Il était déjà président de plus de trente sociétés : le Souvenir Français, la Société de l'École Professionnelle de la Salle, la Société économique du Berry, le groupement des Officiers de Réserve, le groupe du Cher de l'U. N. C., pour n'en citer que quelques-unes.

Mgr Izart, connaissant la loyauté de M. le marquis de Chaumont-Quiry, et assuré qu'il mettrait à la cause catholique un esprit désintéressé, une âme convaincue, un cœur ardent, passa outre et lui fit une délégation d'accepter cette charge nouvelle.

Trop catholique et trop discipliné pour se recuser, M. de Chaumont-Quiry s'inclina et déjà il se donnait tout entier à ses nouvelles fonctions quand ses forces le trahirent. Espérant prolonger sa vie, les médecins lui enjoignirent, sous peine de mort, de résilier toutes ses fonctions.

SAONE-ET-LOIRE

Près de La Clayette, une auto tomba dans un fossé

UN BLESSE
Charolles, 13 octobre (de notre correspondant particulier). — M. Paul Juillard, épicière coquetier au vieux bourg, revenait en auto de la foire de La Clayette, en compagnie de son genre qui conduisait. Lorsqu'à proximité de son domicile, au grand virage des bois de Dyo, la direction se rompit et la voiture partit au fossé de gauche où les occupants furent précipités.

AUTUN
Accidents du travail. — Isidore, Arnoldy, 71 ans, cantonnier, faubourg Saint-André, s'est fait une piqûre de la main droite.

CHAGNY
Etat civil. — Jules Rochette; Jeannine Poli. Publication de mariage. — Auguste Charley, employé au P.-L.-M., à Remilly, et Marcelle Liliand.

TOURNAI
Etat civil. — Paul Delaigue. Mariage. — Antoine Jacquerot, ouvrier, et Claudine Billouet.

BOURBON-LANCY
UN JOURNALIER MET FIN A SES JOURS
Avant-hier, à 13 heures, M. Joseph Pétier, journalier, demeurant au Croc de l'âne, profita d'une courte absence de sa femme s'est pendu à une poutre dans sa maison.

PARAY-LE-MONIAL
LA FETE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS
Voici le programme de la fête annuelle de la Société de Secours-Mutuels, qui sera célébrée le dimanche 29 octobre.

LA BONNE ET FRANQUE camaraderie, qui régit à cette fête annuelle, amène chaque année des adhésions plus nombreuses. Aussi le comité espère que cette année il en sera de même. Il invite les adhérents à se faire inscrire dès maintenant, soit à leur chef de section respectif, soit chez le trésorier M. Sarret, ou chez l'hôtelier, M. Couette, Hôtel des Sports.

Mécanicien blessé. — Au garage de M. Jeanin, rue de la Gare, un ouvrier mécanicien, Nicolas Héliot, 22 ans, demeurant rue Condé, 2, a eu le bras droit fracturé.

Dégustez les VINS toujours irréprochables DE FÉLIX POTIN et vous les apprécierez. Dépositaires Correspondants dans toute la France

La Maison des Rossignols Par DELLY

Lilian, arrivée là, s'appréta à tourner les talons pour revenir sur ses pas, quand une voix s'éleva de l'autre côté de ce mur. — Une jeune voix légère et bien exercée qui lançait des notes brillantes. La fillette s'immobilisa, l'oreille tendue, pour ne rien perdre de ce chant. Celui-ci, d'ailleurs, semblait se rapprocher. Tout à coup, au-dessus du mur, surgit une tête de très jeune homme, blonde et fine. La bouche, d'où venait de s'échapper une vocalise, demeura ouverte d'étonnement, pendant quelques secondes. Puis le jeune homme étranger se mit à rire, sans embarras.

CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa dernière séance, le conseil a pris les décisions suivantes:
Accorde une prime d'allaitement à deux mères de famille nécessiteuses.

Refuse d'entamer une action judiciaire contre M. Huet, dont les titres sont peut-être contestables, mais dont la bonne foi est indéniable.

Approuve le règlement du cimetière (rapporteur M. Marchal), énumérant les droits et les devoirs du gardien et charge le dit M. Marchal de veiller à l'exécution des décisions du Conseil.

Fixe le prix de location de l'appartement premier étage, maison, place du Marché, devenu vacant par suite de la nomination de Mme Tréneau à l'école maternelle.

Renvoie à l'examen de la commission des finances: 1° une pétition des instituteurs et institutrices adjoints concernant leur indemnité de logement; 2° une demande de M. le préfet relative à une subvention à la Société des prêts agricoles; 3° un projet de location d'une prairie à l'usage de terrain de sports et charge MM. Carrel, Gélet et Maury, de présenter quelques propositions.

Refuse une nouvelle augmentation au 2° cantonnier: charge MM. Petitjean et Devif, assistés de M. Fichot, d'une démarche près d'une maison de sondages pour recherche d'eau potable.

Demande à la commission du cimetière de revoir et réviser, si besoin est, le prix des concessions.

Un ouvrier fraiseur des ateliers du Breuil, M. Louis Beugras, 38 ans et habitant Montchalin, circulant dans son atelier, quand il fut accroché par un camionnet de renverseur sur le sol. Dans sa chute, il se contusionna au côté et à la jambe gauches.

Les travailleurs chinois, cantonnés au Creusot, ont fêté l'anniversaire de leur République. Leur cantonnement était pavé et illuminé à profusion et nombreux furent nos compatriotes qui le virent en tant qu'aimable dimanche.

Rixe entre Russes. — A la pension tenue par les époux Ivanoff, sujets russes, rue des Larmiers, 5, plusieurs de leurs compatriotes se sont disputés et en sont venus aux mains. Deux d'entre eux, nommés Barillon, rue de Lyon, et Stefanovicz, rue de la Gare, ont été assez sévèrement malmenés et sont venus déposer plainte à la police contre ceux qui les ont frappés. Une enquête est ouverte.

Disparition. — Dans la nuit de vendredi à samedi, Yves Christian, ouvrier aux usines, demeurant rue des Riaux, 10, a quitté son domicile et depuis n'a plus reparu. C'est son fils qui a constaté sa disparition et en a aussitôt porté plainte. On est inquiet sur son sort car depuis quelques temps le père Christian était très affaibli et paraissait nourrir de sombres projets. Son entourage prétend même qu'il a dû attenter à ses jours. Voici son signalement: Agé de 61 ans, taille, 1 m. 68, cheveux grisonnants, vêtu d'effets en tréillis blancs.

LOUHANS
Naissances. — René Tauber; Françoise Gaudillère. Publication de mariage. — Jean-Baptiste Mathy, cultivateur à Branges, et Virginie Perrin, domestique à Branges.

Arrestation. — Pour distribution de tracts communistes sur la voie publique à Gueugnon, Baptiste Magnien, 22 ans, de Digoin, a été arrêté.

doit faire loucher cette pimbêche de petite Baim, qui n'a que de la flasse sur la tête... Est-elle laide et désagréable! Mais parce qu'elle a de l'argent, lady Stanville la traite comme sa fille. Il est certain qu'elle ne paraît pas bien aimable... Est-ce que vous venez quelquefois à Stanville-House? — Nous? Une fois par an, le premier janvier, en grande cérémonie... Et c'est bien assez! Lord Stanville ne daigne jamais se trouver là; c'est lady Laurence qui nous reçoit, et les dix minutes de la visite se passent à écouter ses critiques sur les gens qui gaspillent leur existence dans des occupations stériles et sottes — ce que nous empochons avec sérénité, sachant trop bien à qui le discours s'adresse. Joie rit de nouveau en secouant sa tête blonde. Lilian demanda: — Comment pouvez-vous tenir contre ce mur? — Y a là une petite terrasse... Revenez donc demain ici, vers cette même heure, si vous le pouvez? Je vous amènerai mes sœurs, qui seront très contentes de faire votre connaissance. — Je ne demande pas mieux, si elles sont aussi gentilles que vous. Quel âge ont-elles? — Kathleen, quatorze ans, — déjà très forte en violon. Daisy, la pianiste, entre dans sa douzième année... — Comme moi. — Vous ne paraissez pas cela là. Et puis, il y a les petits frères? Pascal, neuf ans, et Trick, six ans. On ne s'enlève pas chez nous, je vous assure! On n'est pas pétrifié comme là... Sa main s'étendit dans la direction de Stanville-House. — Quel malheur d'être si riche et de n'en pas profiter! On trouvera lord Stanville changé en pierre, l'un de ces jours... à moins que ce ne soit en lingot d'or... Allons je me sauve, car j'ai mon piano à étudier. Mais tachez donc de venir nous voir avec Madame votre mère. Maman

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur le Marquis de CHAUMONT-QUITRY Commandeur de la Légion d'honneur Croix de guerre, médaillé de 1870-1871 décédé au château de Maubranche, le 13 octobre 1925, dans sa 74e année, muni des Sacraments de l'Eglise. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 octobre, à 10 heures, en l'église de Moulins-sur-Yèvre, sa paroisse. Le deuil se réunira à l'église. La prière Du Comte Odon de Chaumont-Quitry, son fils adoptif; Du Comte de Chaumont-Quitry, son frère; Du Comte Renaud de Chaumont-Quitry; Du Marquis de Lubersac; Du Comte de Lubersac; Du Comte Odon de Lubersac; Du Baron Amaury de la Grange; Ses neveux. Du Marquis de Ballery, son cousin-germain. Le présent avis est donné de faire-part. L'inhumation se fera dans la chapelle de Maubranche.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Sébastien LORET décédé en son domicile, à la Vallée de Gerchizy, dans sa 82e année. Ses obsèques auront lieu le mercredi 14 courant, à 14 h. 30. On se réunira à la Maison mortuaire. De la part de: M. et Mme Busset, de M. et Mme Prieur, ses enfants; Mlle Suzanne Busset, M. et Mme Busset, M. et Mme Marquet et leur fille, M. et Mme Prieur, ses petits-enfants; et arrière-petits-enfants, de M. et Mme Vignat et leurs enfants, Mme veuve Guillot et son fils, Mme veuve Loret et ses enfants; M. Favrot et ses enfants, Mme veuve Louis Loret et ses enfants, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Joseph DUPRILOT décédé en son domicile, à Mantelot, le 12 octobre 1925, dans sa 71e année, muni des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le jeudi 15 courant, à 10 heures, en l'église de Saint-Sulpice, sa paroisse. La prière de: M. et Mme Victor Després, de Mme veuve Joseph Duprirot, ses enfants; Mlle Marie-Thérèse Després, de M. Jean Duprirot, ses petits-enfants; de ses frères et sœurs, beaux frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Madame Veuve ALPHONSE MARTIN Née Madeleine BEAUFILS décédée en son domicile à Nevers, 2, rue d'Avrigny, le 13 octobre 1925 dans sa 68e année, munie des Sacraments de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le jeudi 15 courant, à 3 heures 1/4, en l'église cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse. On se réunira à la Maison mortuaire à 3 heures. De la part de Madame et Mlle Rouault et de M. Carlo Dazzi. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Remerciements

Les familles Linet, Perrot et Lacour remercient sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Claude LINET ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

M. Claude Chanudet, les familles Chanudet, Muravy, Martin et Gauthier remercient et remercient toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Madame CHANUDET Née Marie TARDIVON ainsi que celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Vous coudrez sans fatigue, rapidement et agréablement en adaptant à votre machine à coudre le petit MOTEUR ELECTRIQUE SINGER Consommation de courant insignifiante 15 jours à l'essai sans engagement SINGER Prix modique. Vente, 14, r. de Commerce, Coats, 14, r. de Commerce, et 350 succ.

Concerts de T. S. F. d'aujourd'hui mercredi

"RADIO-PARIS"
A 12 h. 30, radio-concert Lucien Paris: 1° Gamin de Paris, marche (Balleron); 2° Doloreso, valse (V. Bernard-Mouton); 3° Méditation de Thais, violon (Massenet); 4° Czardas n° 4 (Michiels); 5° Nocturne de Cocorico (L. Ganne); 6° Méridie, solo de violoncelle (Rachmaninoff); 7° Singing, fox trot (Jack Hylton-Letorey); 8° Le vaisseau fantôme, trio (Wagner-Alder); 9° Dans la Rosearia (Huntly); 10° Dans les pins, solo de violon (Marcel Bréclot); 11° Diverses-manié, pizzicati (Lucien Porret); 12° Appassionata (H. Février-Capeller); 13° Chanson, solo de violoncelle (H. Buser); 14° Firefly, fox-trot (T. Valtham-G. Smet); 15° Amour de princesse, fantaisie (L. Urgel-P. Letorey).

TOUR EIFFEL
De 18 à 19 heures (2.650 mètres) radio-concert avec le concours de M. Maurice Gouineau, ingénieur, secrétaire général de « Je Sais Tout », de Mlle Simone Frey, cantatrice, Annie Gazanger pianiste, Mmes Maligne Le Tessier, violoniste, Germaine-Réa, pianiste; M. Fournet, du Théâtre de l'Athénée.

Programme: Le petit courrier de la science vivante, par M. Maurice Gouineau; Concerto pour violon et piano, Nardini; Pôème; Leconte de Lisle, M. Fournet; Sonate en la majeur, Beethoven, Mmes Le Tessier et Germaine-Réa; Les Saisons; a) L'automne, b) L'hiver, Henry Février, chant et piano; Les Chercheuses de muguet André Thériault, M. Fournet; Rondo en sol, Mozart, violon et piano; La douceur du soir, Gabriel Dupont, Mlle Frey et Gazanger.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.
A 20 h. 45, un quart d'heure juridique par M. André Sautemont, avocat à la Cour.

A 21 heures, radio-concert organisé par Mme Louise Sauval, cantatrice, avec le concours de Mlle Geneviève Lacroix, pianiste, 1er prix du Conservatoire de Paris, Thérèse Violante, Mme Marguerite Aubert, pianiste accompagnatrice, M. Pierre Guédy, poète.

Programme: 1. La tendre navette, Couperin L'oiseau prophète, Schumann, Mlle Lacroix; 2. La Précieuse, Couperin Kreisler; Cane amoro, Sammartini, Mlle Thérèse; 3. Canonetta, Haydn, Mme Sauval; 4. Variations sur un thème de Corelli, Tartini-Kreisler, Mlle Thérèse; 5. Le poète M. Pierre Guédy dans ses œuvres; 6. Etude, Chopin, Mlle Lacroix; 7. Tristesse éternelle, Chopin-Astoria, Mme Sauval; 8. Berceuse, Ravel; 9. Andante, Fauré, Mlle Thérèse; 10. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 11. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 12. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 13. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 14. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 15. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 16. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 17. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 18. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 19. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 20. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 21. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 22. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 23. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 24. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 25. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 26. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 27. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 28. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 29. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 30. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 31. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 32. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 33. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 34. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 35. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 36. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 37. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 38. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 39. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 40. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 41. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 42. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 43. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 44. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 45. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 46. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 47. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 48. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 49. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 50. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 51. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 52. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 53. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 54. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 55. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 56. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 57. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 58. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 59. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 60. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 61. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 62. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 63. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 64. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 65. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 66. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 67. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 68. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 69. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 70. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 71. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 72. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 73. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 74. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 75. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 76. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 77. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 78. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 79. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 80. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 81. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 82. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 83. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 84. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 85. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 86. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 87. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 88. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 89. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 90. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 91. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 92. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 93. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 94. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 95. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 96. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 97. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 98. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 99. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres; 100. Adieu, M. Pierre Guédy, dans ses œuvres.

Le Passé...!! Hier le macaroni était présenté en longs tubes bien incommodes à manger Aujourd'hui RIVOIRE & CARRET présentent leur nouveau macaroni sous une forme pratique et rationnelle

Foires et marchés de la région

AUXERRE. — On cota: beurre, 12 à 16 fr. le kilo; œufs, 8 à 8,50 la douzaine; poulets, 6 à 7 fr. la livre; lapins, 4,50 à 4,75.

BRIENON. — On cota: blé, 118 à 120 fr.; remoulage, 14 à 16 francs; son, 68 à 70 fr.; farine, 180 francs; seigle, 48 fr.; avoine, 98 à 95 fr.; beurre, 15,50 à 17 fr. le kilo; œufs, 7,65 à 7,90 la douzaine.

CHAATEAU-CHINON. — A la foire, on cota: beurre, 4,25 le kilo; vaches grasses, 4 fr. le kilo; vaches maigres, de 3.000 à 3.500 fr.; veau, 3 fr. la livre; porcs gras, 3,10 environ; porcs maigres, de 180 à 200 fr.; lapins, 180 fr.; environ; moutons, 6 fr. le kilo; bois de chauffage, de 120 à 125 fr. la corde rendue en ville.

CHAUFFAILLES. — On cota: bœufs de travail, 6.000 à 7.500 fr. la paire; v. de boucherie, 410 à 440 fr. les 100 kilos; vaches laitières, 2.800 à 3.000 fr. la pièce; vaches au veau, 2.500 à 2.800 fr. la pièce; taureaux, 1.500 à 2.000 fr.; taureaux, 600 à 800 fr.; moutons, 180 à 200 fr.; veau, 4,15 à 5,50 la livre sur pied; moutons, 2,90 à 3,10.

CLUNY. — On cota: beurre, 14 à 15 fr. le kilo; œufs, 7 à 7,50 la douzaine; fromages de 35 à 40 fr. la douzaine; gros, 8 à 10 fr.; 1 poulets gros, 28 à 35 fr. la paire; poulets de grains, 25 à 27 fr.; lapins, 8 à 15 fr. pièce; canards, 12 à 14 fr.; pintades, 15 à 18 fr.; pigeons, 8 à 12 fr. la paire; livres, 5 à 6,50 la livre; perdrix rouges, 10 fr. pièce; perdrix grises, 7 fr. pièce.

COURTENAY. — On cota: froment, 128 fr.; farine, 170 fr.; seigle, 96 fr.; avoine, 92 fr.; son, 70 fr. le quintal; paille de froment, 10 fr.; foin, 20 fr. le quintal; 75 paires de bœufs, 45 à 80 fr.; 30 paires d'ânes, 65 à 72 fr.; 2.500 paires de poulets, 25 à 40 fr.; 20 paires de canards, 20 à 30 fr. la paire; 1.000 douzaines d'œufs, à 7,50 la douzaine; 6.500 kilos de beurre, de 14 à 15,50 le kilo; pommes de terre, 1 à 1,400 kilos privés, 10 à 12 fr.; lapins de grain de 7 à 10 fr.; livres, de 25 à 35; perdreaux, de 6 à 12 fr. la pièce; viande de boucherie: bœuf, 6 à 12 fr.; veau, de 12 à 16 fr.; mouton, de 10 à 16 fr.; porc, de 11 à 14 le kilo; fromages, de 2 à 12 fr. la pièce.

ECUISSIS. — On cota: beurre, 7,50 le litre; œufs, 6,50 la douzaine; fromages de vache, 0,60; de chèvre, 0,70; poules vivantes, 18 à 25 fr. pièce; tuées, 6,50 la livre; poulets, 16 à 22 fr. la paire; canards vivants, 12 à 18 fr. la paire; tués, 6 à 10 fr.; lapins vivants, 2,50 la livre; tués, 4,75; choux-fleurs, 1,75 à 3 fr. la pièce; pommes, 2 fr. le kilo; poires, 2 à 2,50; raisins, 1,25 à 1,75; pommes de terre au détail, 0,40; en gros, 35 à 45 fr. les 100 kilos.

JOIGNY. — On cota: beurre, 7 à 8 fr. la livre; œufs, 8 à 8,50 la douzaine; pommes de terre, 0,50 à 0,60 le kilo; lapins, 1,50 à 2,50 le kilo; haricots écossés frais, 2,25 à 3 fr. le kilo; haricots verts, 2,50 à 2,75 le kilo; haricots beurre, 2 à 2,50 le kilo; oignons, 1 fr. le kilo; melons, 1,30 à 6 fr. pièce; artichauts, à 1,50 pièce; choux, 0,60 à 1,75 pièce; choux-fleurs, 2 à 3,50 pièce; tomates, 1,50 à 1,75 le kilo; noix, 1 à 1,25 le kilo.

MERVANS. — On cota: blé, 124 à 126 fr. les 100 kilos; orge, 118 à 119 fr.; seigle, 115 à 116 fr.; avoine, 95 à 96 fr.; sarrasin, 110 à 112 fr.; haricots blancs en grains, 1,80 à 1,85 fr.; pommes de terre blanches, 45 à 50 fr.; carottes, 0,35 à 0,45 le paquet; choux-cabus, 1 fr. à 1,50 pièce; choux-fleurs, 1,75 à 2,25; haricots verts, 1,50 à 2 fr. le kilo; beurre, 11,50 à 14 fr. le kilo; œufs, 7 fr. à 7,25 la douzaine; poulets, 15 à 24 francs pièce.

Bœufs gras, 225 à 240 fr. les 50 kilos; vaches grasses, 215 à 230 fr.; porcs gras, 335 à 350 fr.; veaux de boucherie, 300 à 320 fr.; moutons et agneaux, 200 à 300 fr.; bœufs de trait, 2.400 à 4.200 fr. la paire; taureaux, 1.750 à 2.300 fr. pièce; vaches laitières, 1.000 à 2.000 fr.; vaches au veau, 2.250 à 2.500 francs; génisses, 1.700 à 2.300 francs; truies pleines, 900 à 1.250 fr.; moutons, 380 à 350 fr. pièce; porcelet, 105 à 180 fr.; chèvres, 40 à 105 francs pièce.

COURS DES VINS

Paris, 13 octobre. — Les derniers arrivages de vins nouveaux n'ont pas la faveur des acheteurs tant en raison de leur prix élevé que de la qualité très médiocre. D'ailleurs le courant d'affaires est très modéré.

HAUTES CENTRALES DE PARIS

VIANDES. — Cours moyen au kilo. Bœuf. — Quart derrière, 1e qualité, 10,50; aloyau, 1e qualité, 13,00; paleron, 1e qualité, 7,50.

Mouton. — Entier, 1e qualité, 12,00; épaule, 1e qualité, 9,50; poitrine, 1e qualité, 6,80. Veau. — Entier ou demi, 1e qualité, 10,80. Porc. — Demi-porc, 1e qualité, 9,60.

POISSONS. — Le kilo: anguilles, 8 à 15; brèmes, 2 à 5; brochets, 6 à 10; carpes, 2 à 10; goujons 10 à 12; perches 4 à 6; fanchés 8 à 9; truites 20 à 30.

CELES. — Le mille: Brié, Beauce, 720 à 740; Bourbonnais, Nivernais, 680 à 700; Touraine, 640 à 810; Etrangers, 620 à 660.

FROMAGES. — Gruyère, de 11 à 12,50; Cantal 8 francs.

Magdala, nous en avons malheureusement chaque jour la preuve.

— Oui, mais on peut y être induit plus facilement, quand on se fait remarquer. — C'est évident. Néanmoins, cette idée de teinture me paraît un peu... étrange. Je crois que vous ferez bien d'y renoncer.

BOURSE DU COMMERCE

Sucres. — Courant, 187 et 187.50 ; prochain, 189 payé ; décembre, 191 et 190.50 ; 3 de novembre, 191 et 190.50 ; 3 de janvier, 195.50 et 196 payé. Cote officielle, 187 et 187.50.

BOURSE DE PARIS

du 13 octobre 1925

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Marché à Terme and Banque à Terme.

BOURSE DE PARIS

du 13 octobre 1925

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Marché à Terme and Banque à Terme.

BOURSE DE PARIS

du 13 octobre 1925

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Marché à Terme and Banque à Terme.

BOURSE DE PARIS

du 13 octobre 1925

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Marché à Terme and Banque à Terme.

BOURSE DE PARIS

du 13 octobre 1925

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Marché à Terme and Banque à Terme.

BOURSE DE PARIS

du 13 octobre 1925

Table with columns: Valeurs, Cours de la veille, Cours du jour. Includes sections for Marché à Terme and Banque à Terme.

LES TRAGES FINANCIERS

A dater du 13 octobre, le Journal Officiel publie chaque mardi, le Répertoire des listes des tirages financiers des titres et des lots non remboursés qui ont été insérés au cours de la semaine précédente.

PETITES ANNONCES

Pour toutes demandes de renseignements il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce et de joindre un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

ON DEMANDE

BONNE A TOUT FAIRE, pour Paris et campagne. S'adresser Garage Nandrot, Nevers. 29.939

BONNE sérieuse, connaissance cuisine. S'adresser bureau du journal. 29.968

BONNE A TOUT FAIRE, connaissance cuisine, est demandée pour Amiens. Ecr. à M. BECHARD, avocat, Nevers. 29.955

BONNE chez dame seule, à Nevers. Bureau du journal. 29.961

BONNE A TOUT FAIRE, capable, ou VALET DE CHAMBRE-cuisinier, pour Paris, 2 maîtres ayant femme de chambre. M. TURMINY, 4, rue du Cirque, Paris. 29.940

CHAUFFEUR sérieux, sachant très bien conduire. Références exigées. Bureau du journal. 29.940

CÉLIBATAIRE ou VEUF, pour jardin et autres petits travaux. S'adresser à M. NAUDIN, à Sancerre (Cher). 29.768

CUISINIÈRE ou BONNE A TOUT FAIRE, connaissance cuisine, pour service avec femme de chambre et valet, campagne toute l'année, 2 maîtres. Ecr. M. BRENOT, à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or). 29.936

CUISINIÈRE, passifère et Louis servantes, 1 maître. Hiver, Nice, de S.-E.-L. Bonnes références exigées. Pour le 6 novembre. Bureau du journal. 29.936

CUISINIÈRE et FEMME DE CHAMBRE, couture, ménage, service table, avec références. Pour Paris, 4 maîtres. Ecr. M. FAIN, 35, rue du Cirque (Paris 8^e). 29.941

CUISINIÈRE, sérieuse, pour maison bourgeoise, région parisienne. Bons gages. AUDIBERT, 10, rue Saint-Hilaire, Senlis. 29.822

FILLE ou FEMME veuve sérieuse, de 40 ans, pour les soins du ménage, 2 maîtres sans enfant, région parisienne. Bureau du journal. 29.929

FEMME VEUVE, de 40 à 50 ans. Pour monsieur seul à la campagne. Bureau du journal. 29.932

FEMME DE CHAMBRE, Paris-Campagne. Bonnes références. M. de BARTILLAT, Ecaquelon, Montfort-sur-Risle (Eure). 29.785

JARDINIER célibataire connaissant bien son métier, ou MENAGE homme jardinier, la femme pouvant s'occuper si possible à l'entretien de la lingerie. Bureau du journal. 29.884

JARDINIER-GARDE marié, femme basse-cour. Références exigées. M. LOUVRIER, à Saint-Serotin, par Pont-sur-Yonne (Yonne). 29.721

JEUNE HOMME à toutes mains, sachant traire et connaissant culture etc. S'adresser à M. VRINAT, marchand de bestiaux, route de Paris, Nevers. 29.719

JEUNE HOMME, à toutes mains, connaissant le jardin, est demandé pour le 1^{er} novembre, par M^e DEBIESSÉ notaire à Varennes-sur-Allier. 29.966

HOMME, service appartement avec connaissances, pour l'Alsace. Bureau du journal. 29.740

MENAGE, l'homme seul occupé travaux de ferme. Pour le 1^{er} novembre. M. BERTHET, à la Chaume Milour, par Plagny (Nièvre). 29.672

MENAGE basse-courier, l'homme un peu à toutes mains et aider jardin, la femme laitière, volailles et petites lessives. Et 1 bon JARDINIER. M. JACQUEMET, château de l'Oizette, par Aubigny (Cher). 29.684

MENAGE, pour deux personnes et culture 4 hectares. S'adresser à M. KOCH, Ourouer, par Montigny-aux-Amognes (Nièvre). 29.450

MENAGE pour service maison bourgeoise. S'adresser à M. MAZERAT, 9, Cours Fleuries, Saint-Amand-Montrond (Cher). 29.242

MENAGE, homme toutes mains, femme bonne cuisinière. Bonne références. S'adresser à M. BEFFLOU, 9, rue du Longard, à Montargis (Loiret). 29.936

Conseils aux nouveaux pauvres, pour les aider à vivre. Brochure in-16, fr. 2.75 chez l'auteur Villa Evrouard-Marcé, à Wimeruse (P.-de-C.). C'est le livre du moment.

MENAGE, l'homme à toutes mains, la femme occupée par moments seulement, ou célibataire. S'adresser à M. DROUILLOT, aux Planches, Chevillon (Nièvre). 29.938

MENAGE de 35 à 50 ans, homme toutes mains, garde propriété, connaissance bien le bétail, femme petite basse-cour. Livre 1^{er} novembre. Bureau du journal. 29.627

MENAGE pour deux personnes, homme valet de chambre sachant bien entretenir une automobile ; femme cuisinière lingère. Ecr. M. JEAN RAQUET, 26, boulevard Victor-Hugo, Troyes (Aube). 29.716

MENAGE basse-courier, de suite ou au 1^{er} novembre. M. CLAIR, à Luthenay-Uxeloup (Nièvre). 29.728

MENAGE sans enfant, pour ferme, l'homme à toutes mains et soigner 2 chevaux, la femme cuisine, ménage et couture. Bons gages, logés, climatisés et nourris. S'adresser à M. POTTIER, à Champeau (S.-et-M.). 29.633

MENAGE, homme jardin et toutes mains, femme volailles et lessives. Logé, chauffé. Références exigées. M. BRETTON, à Grully, Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne, par Palings (S.-et-L.). 29.825

MENAGE catholique, homme toutes mains, jardinier, moteur ; femme cuisine, lessive (lessiveuse électrique). S'adresser Comité de GONTAUT BIRON, Elevage de la Petite Motte, Ourouer-sur-Trézée (Loiret). 29.895

MENAGE, jardinier 35 à 50 ans, connaissant bien les 4 branches. Femme occupée. Pour environs Montargis (Loiret). Ecr. HAVET, 51, avenue Montaigne, Paris. 29.697

MENAGE agricole, le mari charretier et la femme maîtresse, logé avec jardin, la femme pouvant rendre quelques services. S'adresser à M. Auguste BESSON, à Noux, par Maguy-Cours (Nièvre). 29.900

MENAGE, jardinier, gardien, 4 branches, femme un peu occupée, près Nevers. Vache nourrie. OFFICE DEPARTEMENTAL, rue La Fayette, Nevers. 29.813

MENAGE, homme toutes mains, valet de chambre et bonne cuisinière. Muni de bonnes références. FEMME DE CHAMBRE sérieuse, sachant coudre et repasser. Muni de bonnes références. M. Eugène HURPEAU, 28, rue Carnot, à Sens (Yonne). 29.815

MENAGE toutes mains. Maison bourgeoise. Campagne. Références. S'adresser à M. BOUTROUX, à Saincaux (Cher). 29.819

MENAGE jardinier, cuisinière, réf. exigées. Mme FOUQUET du LUSIGNÉL, le Manoir, Bourth (Eure). 29.816

MENAGE, l'homme charretier, la femme pouvant s'occuper étale et basse-cour, pour petite exploitation de 30 hectares. M. ROY, le Chesnoy, par Sens (Yonne). 29.830

OUVRIERS AGRICOLES, seuls occupés, logés avec famille ; jardin. S'adresser à M. DAGIN, à Crilla, par Joué (Cher), près Fourchambault. 29.925

PERSONNE sérieuse, femme ou jeune fille, pour faire cuisine et ménage. Aidée par femme de chambre. Références exigées. S'adresser à M. BABEUX, notaire à Sens (Yonne). 29.934

VALET DE CHAMBRE même débutant. Mme PINET des ECOTS, à Curly, par Imphy (Nièvre). 29.893

VALET DE CHAMBRE-chauffeur, 1 CUISINIÈRE, 1 FEMME DE CHAMBRE. Comtesse de la GUERRE, à Saint-Eloy-de-Gy (Cher). 29.888

OUVRIÈRE agricole, mariée, connaissant bien le travail d'une ferme. L'homme tout à l'année, la femme occupée, mais pouvant au besoin rendre quelques services, à la maison. M. E. VAGNE, Les Chaises, par Diennes (Nièvre). 29.598

MENAGE basse-courier, avec enfant 15 ans, pouvant travailler. Femme s'occupant seulement de la basse-cour et quelques vaches, demande place pour le 1^{er} novembre. S'adresser à M. Théophile PILLOU, à Villaine, près de Breugnot, par Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre). 29.868

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

MENAGE, l'homme à toutes mains, la femme occupée par moments seulement, ou célibataire. S'adresser à M. DROUILLOT, aux Planches, Chevillon (Nièvre). 29.938

MENAGE de 35 à 50 ans, homme toutes mains, garde propriété, connaissance bien le bétail, femme petite basse-cour. Livre 1^{er} novembre. Bureau du journal. 29.627

MENAGE pour deux personnes, homme valet de chambre sachant bien entretenir une automobile ; femme cuisinière lingère. Ecr. M. JEAN RAQUET, 26, boulevard Victor-Hugo, Troyes (Aube). 29.716

MENAGE basse-courier, de suite ou au 1^{er} novembre. M. CLAIR, à Luthenay-Uxeloup (Nièvre). 29.728

MENAGE sans enfant, pour ferme, l'homme à toutes mains et soigner 2 chevaux, la femme cuisine, ménage et couture. Bons gages, logés, climatisés et nourris. S'adresser à M. POTTIER, à Champeau (S.-et-M.). 29.633

MENAGE, homme jardin et toutes mains, femme volailles et lessives. Logé, chauffé. Références exigées. M. BRETTON, à Grully, Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne, par Palings (S.-et-L.). 29.825

MENAGE catholique, homme toutes mains, jardinier, moteur ; femme cuisine, lessive (lessiveuse électrique). S'adresser Comité de GONTAUT BIRON, Elevage de la Petite Motte, Ourouer-sur-Trézée (Loiret). 29.895

MENAGE, jardinier 35 à 50 ans, connaissant bien les 4 branches. Femme occupée. Pour environs Montargis (Loiret). Ecr. HAVET, 51, avenue Montaigne, Paris. 29.697

MENAGE agricole, le mari charretier et la femme maîtresse, logé avec jardin, la femme pouvant rendre quelques services. S'adresser à M. Auguste BESSON, à Noux, par Maguy-Cours (Nièvre). 29.900

MENAGE, jardinier, gardien, 4 branches, femme un peu occupée, près Nevers. Vache nourrie. OFFICE DEPARTEMENTAL, rue La Fayette, Nevers. 29.813

OUVRIERS AGRICOLES, seuls occupés, logés avec famille ; jardin. S'adresser à M. DAGIN, à Crilla, par Joué (Cher), près Fourchambault. 29.925

PERSONNE sérieuse, femme ou jeune fille, pour faire cuisine et ménage. Aidée par femme de chambre. Références exigées. S'adresser à M. BABEUX, notaire à Sens (Yonne). 29.934

VALET DE CHAMBRE même débutant. Mme PINET des ECOTS, à Curly, par Imphy (Nièvre). 29.893

VALET DE CHAMBRE-chauffeur, 1 CUISINIÈRE, 1 FEMME DE CHAMBRE. Comtesse de la GUERRE, à Saint-Eloy-de-Gy (Cher). 29.888

OUVRIÈRE agricole, mariée, connaissant bien le travail d'une ferme. L'homme tout à l'année, la femme occupée, mais pouvant au besoin rendre quelques services, à la maison. M. E. VAGNE, Les Chaises, par Diennes (Nièvre). 29.598

MENAGE basse-courier, avec enfant 15 ans, pouvant travailler. Femme s'occupant seulement de la basse-cour et quelques vaches, demande place pour le 1^{er} novembre. S'adresser à M. Théophile PILLOU, à Villaine, près de Breugnot, par Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre). 29.868

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

On offre

MENAGE, l'homme à toutes mains, la femme occupée par moments seulement, ou célibataire. S'adresser à M. DROUILLOT, aux Planches, Chevillon (Nièvre). 29.938

MENAGE de 35 à 50 ans, homme toutes mains, garde propriété, connaissance bien le bétail, femme petite basse-cour. Livre 1^{er} novembre. Bureau du journal. 29.627

A LA GRANDE FABRIQUE

NEVERS - 2, Place du Lycée, 2 (ancien Grand Café Glacier) - NEVERS

Nous répondons à toutes demandes - Échantillons demandés avec feuille - Nos paletots en Loden demi-saison ou d'hiver sont garantis imperméables



Fig. 3743

PARDESSUS HABILÉ, en draperie d'Elbeuf, coloris nouveaux, doublage solide, coupe mode classique.
119, 149, 189, 225, 275 et 325 francs



Fig. 3790

RAGLANS VOYAGE, en draperie spéciale, haute nouveauté, nuances mode.
150, 195, 250, 295, 350, et 395 francs.



Fig. 3794

PALETOTS Gabardine. En gabardine imperméabilisée, toutes teintes, coupe nouvelle.
119, 149, 189, 225, 275 et 325 francs.



Fig. 3788

RAGLANS VILLE. Création nouvelle, forme croisée, en rainé blanc, noir ou draperie haute nouveauté.
150, 195, 250, 295, 350, et 395 francs.



Fig. 3381

PALETOTS Imperméables. En tissu caoutchouté, nuances diverses, garantis à l'usage.
89, 119, 149, 189, 225 et 250 francs

MONSIEUR C. COUDRET - GRANDE ÉPICERIE DE CHOIX - 33, Rue de Paris, à NEVERS

a l'honneur d'inviter tous les amateurs de chocolat, à la vente réclame qui aura lieu dans ses MAGASINS du 5 au 17 Octobre inclus. - A chaque Acheteur de rabais sur le d'un kilogramme de ce chocolat il sera vendu 1 KILOG de SUCRE avec 0.40 Cours du Jour

CHOCOLAT ROZAN

à cuire ou à croquer, 45% de cacao, produit de HAUTE QUALITÉ

Grand Concours

ORGANISÉ PAR LA MAISON D. AÉ POUR SON FAMEUX

FIL DE LIN PUR livré en "CAPSULES" de 50 Mètres, sous la Marque "AU CONSCRIT"

Les 20 Concurrents qui seront classés les premiers (c'est-à-dire ceux qui auront envoyé le plus grand nombre de bandes ou de bons-primés) recevront chacun

UNE OBLIGATION DU CRÉDIT NATIONAL 1920 qui participe chaque année à 8 tirages comportant chacun un premier lot de

UN MILLION DE FRANCS

et rapporte un intérêt fixe de 25 francs par an

Nombreux Prix en espèces et en nature

Réclamer le programme dans toutes les épiceries ou écrire : 38, Boulevard Carnot, Lille

Matériaux de Construction

Anc. Maison J.-B. BOUDOT
A. POUSSON
Successeur
Quai de la Jonction, NEVERS
Téléphone 2-42

CHAUX
Ciments naturels et artificiels
PLATRE DE DÉCIZE ET DE PARIS
Tuiles - Briques - Carreaux - Ardoises
Éternit pour couvertures à bon marché
Fuyaux de grès, Produits réfractaires

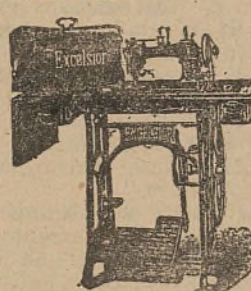
CIMENTS DEMARLE et LONQUET
Livraison rapide par camion automobile
Prix spéciaux pour Fourniture directe par wagons et bateaux

MAMANS, NOURRICES

la **MINÉROLASE DUPEYROUX** augmentent votre lait, en quantité et qualité, sauvera vos dents et vos cheveux menacés par l'allaitement, aidera votre **BÉBÉ** à supporter sevrage et dentition. Un Flacon-Cure de Minérolase est envoyé franco poste domicile contre 13/50 en mandat-carte adressé au Dr DUPUYROUX, 5, Sq. de Messine, Paris.

Machines à coudre en Gros

"EXCELSIOR"
Vibrante centrale, rotative, Machine sur-jetteuse "Excelsior" impériale. Moteurs électriques et réostats brevetés.
E. RAULIN
7, rue du Pont-Claude NEVERS
Vente gros : Aiguilles, Courroies, Huile en bidons et flacons, Pièces détachées pour tous systèmes.
On demande des agents pour la Nièvre



L'OPTIQUE est une science

MYOPES ou PRESBYTES
en vous adressant à un Spécialiste, vous aurez toujours satisfaction.

AUX LUNETIERS
G. DEPALLE & P. MUS
OPTICIENS
27, Rue d'Allier, MOULINS



GROS VENTRE DU LAPIN
maladie contagieuse mortelle
guérie par la **Poudre VOLAP**
Ph^{ie} BRU Clamecy (Nièvre) R.C.250
la boîte 5/50 f^{rs} 6f - les 6 f^{rs} 30f

FANTASIA

Magasin d'ouvrages de dames et Travaux d'art
M^{me} Veuve BOULLIOT
31, rue La-Fayette, 31 NEVERS
Grand choix d'articles dessinés et brodés
BRODERIES, DENTELLES
Fournitures et accessoires pour tous travaux. La Maison exécute tous dessins et montage d'ouvrages
La Gérante : M^{me} BOUILLIOT, 31, rue La-Fayette, NEVERS

LE MAL DE DOS

et les Troubles Urinaires

Le mal de dos, le rhumatisme, la sciatique, la goutte, les enflures des chevilles, sont des manifestations douloureuses qui disparaissent parfois avec le plus grand succès si on a recours aux **Pilules Foster**.
Les **Pilules Foster** sont également recommandées pour dissiper les troubles urinaires; on doit les prendre lorsque les urines sont troubles, foncées et déposent comme du sable ou de la brique pilée.
Le traitement par les **Pilules Foster** peut être suivi sans inconvénient aussi longtemps qu'il est nécessaire et sans rien changer à ses occupations habituelles.
Pour vous convaincre de leur efficacité, lisez le témoignage suivant facile à contrôler, sincère et désintéressé.

LISEZ CE TÉMOIGNAGE!

M. R. Jubault, aux Montils (Loir-et-Cher) nous a récemment envoyé un témoignage très élogieux que nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs. « Pendant la guerre, par suite de l'humidité, j'avais contracté des douleurs rhumatismales très tenaces et qui me faisaient beaucoup souffrir; mes reins étaient aussi très douloureux et je travaillais difficilement, car tout effort n'augmentait ma douleur. J'avais aussi des éblouissements, des vertiges et je me sentais toujours mal à l'aise. Je dormais très mal et je ne trouvais aucun remède capable même de me soulager. Je puis affirmer que les **Pilules Foster** ont été le seul remède qui m'ait réussi. J'ai suivi le traitement avec confiance et persévérance et j'en ai été bien récompensé. Je ne puis qu'engager ceux qui souffrent à suivre mon exemple, persuadé que, comme moi ils retrouveront une bonne et heureuse santé. » (Signature légalisée le 7 août 1925.)



M^{re} JUBAULT (d'après photographie)

PILULES FOSTER

POUR LES REINS ET LA VESSIE
La boîte : 5,60 - La double boîte : 9,60 - Toutes pharmacies ou franco H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris-17^e

REFUSER TOUTE IMITATION

BANQUE POPULAIRE DE LA NIEVRE

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT
NEVERS - 1, Place de l'Hôtel-de-Ville - NEVERS (Téléphone 134)
ESCOMPTE - RECouvreMENTS - AVANCES - COMPTES-COURANTS
DEPOTS A INTERETS NETS D'IMPOTS - TITRES ET COUPONS
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS

Rideaux, Stores, Brise-bise, couvre-lits, Tapis

R. C. Nevers 560 ENTIEREMENT FAIT A LA MAIN

FABRIQUE SPÉCIALE DE DENTELLES & BRODERIES
(mains et mécaniques)
MAISON DE CONFIANCE LA MIEUX ASSORTIE
LE MEILLEUR MARCHÉ A QUALITÉ EGALE
A la Ville du Puy
M^{me} L. CRÉTEAUX
18, rue de Rémigny, Nevers (Nièvre)



PARQUET DE CHÈNE

JULLÉ & C^e, PANNECOT-LIMANTON (Nièvre), Tél. Lévignen N° 1.
Fabrication soignée
Livraison rapide
Remise pour GROSSES QUANTITÉS
WINE & BUREAU à 200 mètres de la Gare MOULINS-ENGLBERT (P.L.M.)
Très beau parquet
Bonne qualité
Qualité pour gendres

LA NOUVEAUTE FRANÇAISE
Demande
REPRÉSENTANT
pour visiter clientèle faite aux environs de Cosne-sur-Loire.
Ecrire ou se présenter :
AUBRUN, Nouveautés, BOURGES.

OPTIQUE MÉDICALE
Voyez comme à vingt ans, avec les
"Verres Kaleoscope"
Seule maison de vente
EHP. CLOSTER, 6, rue St-Etienne, NEVERS

FABRIQUE DE DRAGÉES
et Nougatines
Spécialité de Boîtes de Baptêmes
FONTENAY
Confiseur-Chocolatier
10 et 12, place Guy-Coquille, NEVERS
Téléphone 3-01

Déménagements - Transports
Ancienne Maison BAILLY
Fondée en 1868

CHAUTARD FRÈRES & C^e
Successeurs
Correspondants des Chemins de Fer
Tél. 40. NEVERS. Tél. 40.
Sable de Loire

CAMIONS AUTOMOBILES
Maison spécialement outillée pour les déménagements par camions automobiles capotés avec ou sans remorques.
Harengs frais et Marée
aux meilleures conditions
Ecrire DELSART, mareyeur, Boulogne-sur-Mer. Téléphone : 10-31.

CHARPENTES FER ET BOIS
SPECIALITE D'ESCALIERS
Ancienne Maison DUMAS et PHILIPPAZ
DARTON Frères
Successeurs
Bureaux et ateliers :
Faubourg de Mousse - NEVERS
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
MENUISERIE
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

RUBIS-ORANGE
GRANDE LIQUEUR
DIGESTIVE
TERRIER-BOURDIN
seul fabricant
COSNE (Nièvre)

HOTCHKISS
12 CV
Le juste milieu
Garage de la Nièvre
6, rue FÉLIX-FAURE, NEVERS

HADACEK-COMTE
41, Rue Marie-Davy, CLAMECY
VÊTEMENTS DE DAMES
Écharpes, Collets et Manchons
RÉPARATIONS, TRANSFORMATIONS - ACHAT DE SAUVAGINE

Fourrures et Pelleteries